

Quand le désir d'enfant ne suffit pas...

Dr Michaël Agopiantz
spécialiste de gynécologie médicale et de médecine de la reproduction
Dr Catherine Diligent
chef de service du laboratoire de biologie de la reproduction



1978

Premières fécondations in vitro dans le monde

1982

Premier « bébé éprouvette » en France

1985

Le Centre d'Assistance Médicale à la Procréation (AMP) voit le jour à la Maternité de Nancy

2018

Plateforme commune et moderne pour toutes les activités cliniques et biologiques d'AMP

Simplifier le parcours des couples

« Regrouper en un lieu unique nos activités a facilité les relations entre professionnels tout en simplifiant le parcours des couples infertiles et celui des personnes souhaitant préserver leur fertilité », expliquent le Dr Michaël Agopiantz, spécialiste de gynécologie médicale et de médecine de la reproduction et le Dr Catherine Diligent, chef de service du laboratoire de biologie de la reproduction.

On estime qu'1 couple sur 7 consulte à un moment de sa vie pour un problème de fertilité, sans forcément rentrer dans un parcours d'Assistance Médicale à la Procréation (AMP). À la Maternité du CHRU, « tous les couples qui le souhaitent sont reçus dans le mois, indique le Dr Agopiantz, et une technique d'AMP peut être mise en place dans les trois mois ».

L'insémination, un coup de pouce médicalisé

Le bilan initial dont bénéficient ces couples permet de cibler l'indication de prise en charge la plus adaptée. « Les deux grandes techniques d'assistance médicale à la procréation sont l'insémination intra-utérine et la fécondation in vitro classique ou avec micro-injection - une révolution », note le Dr Diligent.

L'insémination intra-utérine s'apparente à « un coup de pouce médicalisé, explique la biologiste. Elle est proposée quand aucune anomalie majeure n'est constatée ni chez la femme, ni chez l'homme. Les trompes sont perméables et le spermogramme est normal. C'est une infertilité un peu inexplicable ». La technique consiste en l'injection des spermatozoïdes, après préparation en laboratoire, dans l'utérus. Les taux de réussite sont de l'ordre de 15 à 20 % par cycle de traitement.

Des chances de grossesse plus importantes avec la FIV

Quand l'insémination intra-utérine n'est pas possible ou a échoué, une fécondation in vitro (FIV) est proposée. Elle a pour but d'assurer la rencontre entre ovocyte et spermatozoïde en dehors du corps de la femme. Une technique qui induit des traitements plus lourds, un passage au bloc opératoire pour prélever les ovocytes, le recueil de sperme, la mise en fécondation en laboratoire avant transfert de l'embryon dans l'utérus. « La FIV avec micro-injection permet, explique le Dr Diligent, de choisir un spermatozoïde unique qui sera introduit dans l'ovocyte. Les chances

de grossesse sont plus importantes que dans l'insémination intra-utérine : de l'ordre de 25 à 30 % par transfert ».

Dans ce cadre, le Centre d'AMP du CHRU de Nancy propose également le don de spermatozoïdes et l'accueil d'embryons après don par des couples ayant bénéficié d'une FIV et n'ayant plus de projet parental. Le don d'ovocytes n'y est pas encore effectif.

Préserver la fertilité de l'enfant et de l'adulte

Très en amont de ces problématiques, « la préservation de la fertilité, tout autant chez les enfants que chez les adultes, est l'activité qui constitue sans doute la plus grosse évolution des 10 dernières années », estiment les Drs Agopiantz et Diligent.

Parce que des traitements anticancéreux ou certaines pathologies, génétiques notamment, peuvent altérer la fertilité féminine et masculine, la conservation d'ovocytes, de spermatozoïdes, de tissus ovariens ou testiculaires peut être proposée à titre préventif.

Le Centre d'AMP effectue un vaste travail de sensibilisation en travaillant avec les services d'oncologie enfants et adultes du CHRU et l'Institut de Cancérologie de Lorraine.

« L'activité a été multipliée par 4 en 5 ans, précise le Dr Diligent. 1 à 2 patientes et 1 à 2 patients sont pris en charge dans ce cadre chaque semaine. Nous sommes toutefois loin du nombre réel de personnes qui pourraient nous être adressées ». Selon les situations, la préservation peut se faire dans la semaine suivant la demande ou encore plus en urgence.

Ouverture d'une consultation de conseils en fertilité

La prévention s'affiche comme l'un des axes de développement forts du centre du CHRU. Dans cette optique, ouvrira dans les mois à venir une consultation de conseils en fertilité, structure encore inédite en France. Une filière clairement identifiée pour toute femme, homme ou couple en quête d'informations, dans l'attente des modifications législatives prévues par la loi de bioéthique. ■

Donnez votre sperme !

Le Laboratoire de biologie de la reproduction du Centre d'AMP du CHRU de Nancy gère le don de spermatozoïdes. Il invite tous les hommes âgés de 18 à 45 ans, en bonne santé, avec ou sans enfant, à se porter volontaire pour ce don anonyme et gratuit. Plus de donateurs, c'est réduire l'attente des patientes et patients !